



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Monsieur Paul Rossi par mjd architectes SA
Auteur des Plans : mjd architectes SA, Chemin des Cibles 21,
1997 Haute-Nendaz
Nature du projet : Rénovation et agrandissement d'une villa existante
et construction d'une résidence principale
Situation : Parcelle n°64, Plan n°1, au lieu-dit «Chorëcrans»
Zone : En zone à bâtir– ZONE_TOURISTIQUE_T5 (RIC 5C)
Coordonnées : 2'601'204 / 1'128'404
Propriété de : Monsieur Paul Rossi
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : 73841254

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 10.07.2026

**L'Administration
Communale**